

65. Question de Madame Angelina CHAN, Conseillère communale, du 27 octobre 2023 -- Vraag van mevrouw Angelina CHAN, gemeenteraadslid, van 27 oktober 2023.

Crèches communales : pénurie de places

La pénurie de places en crèches et notamment en crèches communales à Schaerbeek représente un fardeau insupportable pour de nombreux parents qui cherchent une solution de garde fiable et de qualité pour leurs tout-petits.

La Ligue des familles a récemment mis en lumière l'ampleur de ce problème et a élevé l'augmentation du nombre de places en crèches au rang de priorité pour les années à venir.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes, avec seulement 31 places en crèche communale et privée confondues pour 100 enfants âgés de 0 à 2 ans et demi, Schaerbeek se positionne à la 188e place sur 272 communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il est donc impératif d'agir rapidement pour résoudre cette crise et garantir un meilleur accès aux services de garde d'enfants au sein des crèches et plus particulièrement au sein des crèches communales pour les familles de Schaerbeek.

Pouvez-vous expliquer si le Collège envisage de prendre des mesures pour remédier à la crise des places en crèches communales à Schaerbeek, dans le but d'assurer un meilleur accès à ces services de garde d'enfants pour les familles de cette commune en particulier ?

Compte tenu de la position préoccupante de la commune dans le classement régional, pourriez-vous m'indiquer si vous envisagez de prendre des mesures spécifiques pour augmenter le nombre de places en crèches communales ?

Réponse :

Il semble que votre question soit largement inspirée par la campagne menée par la « Ligue des familles » au niveau de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Vous aurez noté que cette campagne dénonce, à juste titre, le manque généralisé de place en FWB.

Je me permets de vous rappeler que l'organe qui est en charge de l'accueil de la petite enfance en FWB est l'ONE. Cet office dépend directement du gouvernement de la Fédération qui est présidé par un éminent membre de votre formation politique. J'espère donc que vous l'aurez également interpellé sous une forme ou sous une autre à ce sujet.

En effet, c'est l'ONE qui a, seul, la main sur la création de places subventionnées notamment pour les pouvoirs organisateurs publics. Ce n'est donc pas la responsabilité des PO et par exemple de la commune de Schaerbeek si le volume de places subventionnées créées par l'ONE est insuffisant.

Il est à noter que le coût total (personnel, fonctionnement, etc.) d'une place en crèche à Schaerbeek représente environ 16.000€ par an.

Précisons aussi que la subvention de l'ONE par place représente seulement 47 % de ces 16000€. La participation des parents représente, quant à elle, 16% des recettes. D'autres sources de financement amènent 9% des rentrées. Cela oblige le PO public à prendre en charge 28% du coût (soit environ 4500€ par place !).

Et nous n'avons pas encore décrit le coût de la construction d'une crèche.

Au bas mot, en fonction de la grandeur du bâtiment et du quartier, l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment et sa construction ou sa transformation représente un investissement entre 2 et 5 millions d'euros.

Certains de ses investissements sont partiellement subventionnés par la COCOF, le FEDER ou encore via les contrats de quartier.

Malgré toutes les contraintes précitées, notre commune via l'asbl communale « Les crèches de Schaerbeek » est tout à fait consciente de la nécessité d'une couverture suffisante de places en crèche

visant à soulager les familles, notamment les parents qui travaillent d'une part, et le bon développement de l'enfant d'autre part.

En 2001, notre PO communal comptait 5 crèches et 230 places. Fin 2023, nous sommes fiers de pouvoir organiser un accueil pour près de 780 enfants au sein de 19 crèches. Notre PO s'illustre donc en ayant 14 crèches en une vingtaine d'années et est souvent cité en exemple en région bruxelloise.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous l'évolution du nombre de places ces 20 dernières années.

CRECHES	2001-2006	2007	2008-2011	2012-2014	2015-2016	2017	2018-2019	2020-2021	2022
PETITES ETOILES	72	72	72	72	72	72	72	72	72
PETITE OURSE	56	56	56	56	56	56	56	56	56
ETOILES FILANTES	30	30	30	30	30	30	30	30	30
PLANETE BLEUE	24	24	24	24	24	24	24	24	24
TRIFIDE	24	24	24	24	24	24	24	24	24
PETITS SOLEILS	32	46	46	46	46	46	46	46	46
MCAE, PROJET PLASKY, POLLUX		18	18	50	50	50	50	56	56
ANTARES		36	36	36	40	40	40	42	42
CASTOR (LOULOU ET CIE)			20	20	43	43	43	43	43
GALATEA (LES PETITS GALETS)			20	20	42	42	42	42	42
AMIS DE MIMI			24	24	30	30	30	30	30
ILES AUX ENFANTS			24	24	24	24	24	24	24
ETOILE DU NORD				48	48	48	48	49	49
HALTE ACCUEIL				8	8	8	13	13	13
LYRA						48	48	49	49
LUNA+ MCAE							50	56	56
ALTAIR								49	49
OMEGA									12
CERES									63
TOTAL	238	306	394	482	537	585	640	705	780
Variations		68	88	88	55	48	55	65	75
En pourcentage	0	28,57%	28,76%	22,34%	11,41%	8,94%	9,40%	10,16%	10,64%

En outre, 5 projets permettant d'augmenter la capacité d'accueil communale, ont été introduits auprès de l'ONE dans le cadre du « Plan Cigogne +5200 » et permettront d'ouvrir plus de 230 nouvelles places d'ici 2027. Il s'agit des projets suivants :

INTITULÉ DES PROJETS INTRODUITS, LOCALISATION ET NOMBRE DE PLACES	DATE D'OUVERTURE PRÉVUE
Crèche MIRA – Rue de Jérusalem – 49 Places	2025
Crèche ALYA – Rue d'Hoogvorst – 42 Places	2027
Crèche ELECTRA – Place Stephenson – 42 Places	2027

Demande d'augmentation de capacité de la Crèche Etoile du Nord – Rue Rogier – passage de 49 à 56 places	2024
Déménagement et augmentation du nombre de lits de la Crèche Etoiles Filantes – Evenepoel – 42 Places	2025

Pour être complet, je signale aussi notre soutien financier à la crèche spécifique « L'arbre de vie », l'ouverture récente d'une crèche spécifique organisée par le CPAS d'une capacité de 60 places et l'ouverture prochaine d'une crèche communale néerlandophone.

Du reste, les plus de 40 milieux d'accueil privés ou associatifs présents sur le territoire schaarbeekoïse viennent largement compléter l'offre communale déjà existante, à l'instar des différents accueillants agréés. Cet accueil privé complémentaire à l'accueil public n'est pas à négliger et est, de surcroît, générateur de nombreux emplois.

Tels sont les éléments que nous tenions à porter à votre connaissance.